

UCIL – Assemblée Générale de Concertation du 9 mars 2015

Discours du Président Denis EYRAUD

Je remercie le Président Gérard COLLOMB qui a bien voulu, comme chaque année, assister à cette Assemblée Générale de concertation qui permet aux responsables des comités d'intérêts locaux de l'agglomération lyonnaise d'entendre leur premier magistrat et de lui poser des questions d'actualité relatives aux nombreux sujets qui préoccupent les habitants. Cette assemblée a dû être retardée du 3^e trimestre 2014 au 1^e trimestre 2015 pour des raisons bien compréhensibles d'agenda du Président, fort occupé par la mise en place de la nouvelle Métropole de Lyon.

Merci aussi à tous les élus et techniciens de l'agglomération lyonnaise qui nous font également l'honneur et l'amitié d'être présents ce soir, qu'ils m'excusent de ne pas les citer tous.

Cette manifestation se déroulera, comme d'habitude, en trois temps :

- 1 –le rapport d'activité de l'UCIL pour l'année écoulée,
- 2 –l'intervention du Président Gérard COLLOMB,
- 3 –les réponses des élus aux questions qui ont été posées par les CIL.

Rapport d'activité 2014

Monsieur Gérard COLLOMB, depuis notre précédente assemblée générale, vous avez été réélu, à la fois Maire de Lyon et Président du Grand Lyon devenu Métropole de Lyon. Au nom de l'UCIL, je tiens à vous en féliciter et à vous assurer que vous aurez durant votre mandat, comme ce fut le cas dans les précédents, l'appuis des comités d'intérêts locaux et de leur union, apportant sans relâche à vos services leur expérience de terrain, les conseils de leurs spécialistes et surtout l'expertise d'usage des habitants qui les composent. Votre nouveau mandat correspond à la création de la Métropole de Lyon à laquelle nous souhaitons une parfaite réussite pour le bien de ses habitants.

1- Organisation de l'UCIL

1.1. Le secrétariat de l'UCIL

Depuis deux ans, le siège de l'UCIL est situé 50 rue Saint-Jean à Lyon 5^{ème} dans des locaux que nous partageons, tout comme le secrétariat, avec le CIL « La Renaissance du Vieux Lyon ». Notre secrétaire commune est Perrine BEAU ici présente.

1.2. Les commissions

Le travail par commission thématique est maintenant bien ancré dans les habitudes de l'UCIL. Comme vous le constaterez, il est à la fois efficace et productif.

Les commissions principales mises en place sont les suivantes:

- Déplacements urbains

comprenant 4 sous-commissions placées sous la responsabilité du Vice-Président Gérard FAIVRE :

- Transports en commun - Responsable : Jacques PERENON
- Circulation automobile, transport routier, parkings - Responsable : Jean-Paul TRUCHET
- Vélos, Modes doux - Responsable : Pierre SCHMUTZ
- Piétons - Responsable Jean-Paul MASSON
- Aménagement urbain - Responsable : Daniel BARRAUD
- Patrimoine - Responsable : Annick LIOUD
- Vie Nocturne - Responsable : Georges TISSOT
- Propreté et déchets - Responsables : Eddie GILLES DI-PIERNO & Jane BERT
- Écologie urbaine - Responsable : Raymond JOUMARD.

1.3. Le Bureau

Je rappelle la composition du Bureau de notre fédération :

- Président : Denis EYRAUD
- 3 vice-présidents ayant des attributions spécifiques :
 - Marie-Pierre ANDRE (organisation générale, représentation, CARNACQ)
 - Gérard FAIVRE (déplacements urbains)

- Annick LIOUD (patrimoine)
- Secrétaire Générale : Marie-Claude VIAL (secrétariat, administration générale)
- Secrétaire Adjointe : Evelyne COLOMBET (secrétariat, communication, recrutement)
- Trésorière : Monique MORDANT
- Trésorier Adjoint : Michel MAREC

1.4. Représentation des CIL

Je rappelle les 16 organismes auxquels nous participons régulièrement en votre nom :

- Conseil de Développement du Grand Lyon : (5 titulaires) Denis EYRAUD, Marie-Pierre ANDRE, Pierre-Yves TESSE, Gérard FAIVRE et Jane BERT (Denis EYRAUD est membre du bureau)
- Commission des Sites, Perspectives et Paysages : Denis EYRAUD (titulaire), Eddie GILLES DI-PIERNO (suppléant)
- CCSPL de la Ville de Lyon : Denis EYRAUD
- CCSPL du Grand Lyon : (2 titulaires) Denis EYRAUD, Marie-Pierre ANDRE, (2 suppléants) Jane BERT et Gérard FAIVRE (Denis EYRAUD est membre du Bureau)
- CCSPL du Département du Rhône : Denis EYRAUD
- CCSPL de la Région Rhône-Alpes (TER, comités de ligne) : André VIAL
- CCSPL et comité syndical du SYTRAL : Jacques PERENON
- Commission Intercommunale d'Accessibilité : Jane BERT et Jacques RECORBET
- Comités de suivi des grands projets : Confluence, Carré de Soie, Rives de Saône, ...
- CAUE du Rhône: Denis EYRAUD (membre du CA)
- Office du Tourisme du Grand Lyon (Lyon Tourisme et Congrès) : Denis EYRAUD (Secrétaire Général)
- Maison Rhodanienne de l'Environnement : Denis EYRAUD (Président)
- Comité de suivi de la Charte de la Vie Nocturne : Annick LIOUD (RVL), Georges TISSOT (Saxe-Brotteaux), Michel REVOL (Mutualité-Préfecture) et Marcel BREVI (Sud Presqu'île)
- CARNACQ (carrefour national des associations d'habitants et des comités de quartier) : Denis EYRAUD, Marie-Pierre ANDRE
- Le SPIRAL-Transport des Matières Dangereuses (Denis EYRAUD représentant de l'UCIL)
- Air Rhône-Alpes : Denis EYRAUD, Raymond JOUMARD (suppléant)

1.5. Activités

Votre Président a, depuis le 12 décembre 2013, assisté à plus de 198 réunions (sur près de 15 mois il est vrai, soit 160 sur un an) dont 13 Comités Directeurs, 3 Conseils d'Administration et Assemblée Générale statutaire de l'UCIL, 12 Assemblées Générales de CIL adhérents et associations partenaires, et à 170 autres manifestations ou réunions de commissions dans lesquelles l'UCIL est représentée. Et c'est sans compter les innombrables réunions où des membres du comité directeur de l'UCIL ou des responsables de CIL représentent l'Union dans diverses commissions ou manifestations.

- Le 17 mars 2014, à la MRE, s'est déroulé notre assemblée générale statutaire d'approbation des comptes 2013 et d'orientation pour l'année 2014.
- Le 8 septembre 2014, à la MRE, le Conseil d'administration de l'UCIL a reçu Monsieur Jérôme MAILLARD, Directeur Général Adjoint du Grand Lyon en charge de la Mission Métropole, qui nous a informés de l'avancement de la création de la Métropole de Lyon et a répondu aux questions des CIL.

2. Activités des commissions

2.1. Commission Transports en commun

La commission se réunit régulièrement tous les deux mois sous la direction de Jacques PERENON.

Il n'est pas inutile de rappeler la double mission de cette Commission, laquelle consiste :

- d'une part, à centraliser et à transmettre au SYTRAL les dysfonctionnements constatés sur le réseau TCL par les différents CIL ou par les membres de la Commission,
- à proposer des solutions pour améliorer l'offre de transport public dans le Grand Lyon, d'autre part.

Ces propositions peuvent concerner un ou plusieurs CIL ou peuvent être relatives à l'ensemble du réseau pour ce qui concerne par exemple la tarification ou l'information des usagers.

L'UCIL est reconnue par le SYTRAL comme association représentative des habitants du Grand Lyon. À ce titre, une réunion de concertation SYTRAL / UCIL est organisée chaque semestre. Ces réunions sont pilotées par Valérie GUILLOU, Directrice de l'Exploitation, assistée par un chef de projet du SYTRAL et un chef de projet de KEOLIS-LYON.

Par ailleurs, Georges BARRIOL, Vice-président du SYTRAL et Vice-président du Conseil Général, ainsi que Lucien DURAND, Conseiller du Président du SYTRAL, sont également présents.

Il convient de souligner la qualité d'accueil et d'écoute des différents représentants du SYTRAL, de KEOLIS-LYON, ainsi que des élus, lors de ces réunions.

Dans le cadre de ces échanges, la Commission a obtenu satisfaction sur les points suivants :

- Mise en place d'une signalisation renforcée au niveau de la traversée « piétons » de la voie des tramways T3 et Rhône Express rue Jean-Pierre Lévy. Cette demande a été faite après comptage détaillé, par un membre de la Commission, du nombre de traversées de piétons et cyclistes en ce point particulièrement dangereux,
- Installation des écrans d'affichage indiquant les heures de départ des bus dans le hall du centre d'échanges de Perrache,
- Remplacement des véhicules affectés à la ligne 55.

Par ailleurs, l'UCIL, membre de la CCSPL du SYTRAL, a transmis, dans le cadre de cette commission, un avis détaillé concernant le renouvellement de la DSP du réseau TCL, lors de la réunion du 25 septembre 2014.

La Commission « Transports en commun » a, par ailleurs, effectué les actions suivantes :

- Participation à la promotion de l'offre « parcours découverte » proposée par les TCL en diffusant la documentation à l'ensemble des CIL. Rappelons que cette offre propose un accompagnement individualisé par un agent TCL aux personnes ayant des difficultés physiques ou psychologiques pour l'utilisation des transports en commun,
- Rédaction des questions aux candidats aux élections municipales,
- Constitution par Guy DEVILLENEUVE d'un dossier sur les conditions d'exploitation de la ligne C13, dossier basé sur une analyse très détaillée constituée de « compte-rendu de parcours » et de compte-rendu d'observations aux arrêts », résultats de nombreuses heures d'observation sur le terrain.

D'autre part, plusieurs sorties, ouvertes à tous les adhérents des CIL, ont été organisées en 2014 :

- Visite aux installations du centre de maintenance tramways de Meyzieu,
- Découverte du nouveau parking des Pannettes à Meyzieu avec retour pédestre le long du canal de Jonage,
- Visite de l'aéroport St-Exupéry avec expérimentation de l'accès au site par la combinaison « low cost » TCL (tram T3) + cars du Rhône.

Il convient, enfin, de préciser que l'UCIL a maintenu sa participation aux différentes réunions organisées par les comités de lignes TER desservant Lyon, en étant représentée par André VIAL.

2.2. Commission Piétons

Cette année la commission « Piétons » de l'UCIL a entrepris une série de « Visites en marchant » dans différents quartiers et villes du Grand Lyon avec trois objectifs :

- le premier est de réaliser un bilan des dysfonctionnements qui affectent le quotidien des piétons aujourd'hui, sans oublier les réalisations positives,
- le second est de proposer des améliorations qui permettraient, soit pour les réalisations nouvelles, soit pour les voiries anciennes, d'améliorer la situation et de tendre vers une réelle prise en compte efficace du déplacement des piétons dans la ville,
- le troisième objectif est d'apporter l'expertise de l'UCIL et le bilan de ces visites en marchant lors de l'élaboration du « plan piéton » décidé par le Grand Lyon lors de la précédente mandature.

Au cours de cette année 17 visites ont été réalisées et ont fait l'objet d'un bilan transmis à Mrs Pierre ABADIE et Gilles VESCO. J'en remets un extrait au Président Gérard COLLOMB ce soir. La commission va poursuivre ses visites en 2015.

Nous demandons que l'UCIL, par sa commission « Piétons », soit associée à la réflexion et à l'élaboration de ce plan « Piétons » de la Métropole de Lyon.

Par ailleurs, la commission a réfléchi, dans le cadre de l'élaboration du PLUH, à la place du piéton dans la ville et à la prise en compte de celui-ci dans les aménagements envisagés.

Enfin la commission participe aux travaux de la commission « Modes Doux » du Grand Lyon, dite aujourd'hui « Modes Actifs ».

2.3. Commission Vélo

La commission tient des réunions périodiques d'échanges sur la situation vélocipédique dans les quartiers de Lyon et alentours, et fait des suggestions d'amélioration des équipements de voirie, sous la direction de Pierre SCHMUTZ.

Nous faisons des comparaisons avec les autres grandes villes, ainsi :

- les équipements cyclables de Grenoble nous paraissent plus importants que ceux de Lyon et la pratique du vélo y est donc plus développée ;
- Paris semble avoir une longueur d'avance pour le jalonnement directionnel.

Nous nous sommes approprié les réalisations récentes dédiées aux modes de déplacement doux par des visites à vélo. Les nouveaux ponts et passerelle et le nouveau tunnel sont de belles réalisations, mais l'expérience a montré que, paradoxalement, elles ne sont pas exemptes de défauts ni de dangers. De graves accidents s'y sont produits malgré nos mises en garde. Une commission de

sécurité pourrait très utilement passer avant toute mise en service, voire faire des inspections du réseau. Ces accidents nous ont ramenés brutalement aux limites de la concertation constatée en fin de mandat. Heureusement, un virage a été pris depuis lors, puisque les associations vélo sont maintenant conviées à des réunions techniques où sont présentés et examinés les projets d'équipements de la Métropole.

Ainsi, notre prochain chantier sera les nouveaux « tourne à droite » qui doivent fluidifier la circulation. Nous devons en examiner les critères d'implantation, cependant leur déploiement a déjà commencé...

Un peu plus de cohérence et d'explications pour les usagers dans la mise en place de la réglementation permettraient à celle-ci d'être mieux comprise et mieux respectée (exemple des voies vertes sur les quais du Rhône qui sont maintenant bannies sur les quais de la Saône).

Nous avons poursuivi nos visites à vélo des arrondissements et villes de la Métropole. Le plateau du 5ème arrondissement souffre d'une pénurie de pistes cyclables, les projets sont longs à sortir, par exemple sur l'avenue Barthélémy Buyer. Bron, le 7ème et le 8ème voient sortir pistes et bandes mais les équipements, parfois disparates, gagneraient, pour les utilisateurs, à être fédérés.

Enfin nous rappelons notre souhait que la Métropole mène des campagnes de sensibilisation aux règles de sécurité et de respect du code de la route en direction des cyclistes, néophytes ou non, afin d'apaiser le climat, pas toujours serein, avec les autres usagers de la voirie : piétons, autos et motos...

2.4. Circulation automobile, transport routier, livraisons, parkings

La Commission recommence ses travaux, Jean-Paul TRUCHET ayant succédé à Michel MAREC à sa tête. Merci à Michel pour le travail très important qu'il a accompli ces dernières années.

Projet d'Anneau des sciences

Vous savez tous que l'UCIL est très favorable aux deux réalisations du tronçon Ouest du boulevard périphérique de Lyon et du contournement autoroutier Nord-Sud de notre agglomération.

Ces infrastructures nous paraissent indispensables pour l'équilibre du développement de la Métropole lyonnaise. Elles sont seules susceptibles, d'une part de débarrasser l'hyper-centre de l'agglomération d'une circulation de transit qui n'y a, à l'évidence, plus sa place, d'autre part d'offrir aux habitants des périphéries des alternatives plus performantes que la traversée du centre, que ce soit en voiture ou en transports en commun. Elles sont tout aussi nécessaires pour les activités économiques et les trafics lourds qu'ils génèrent, que pour désenclaver tout l'Ouest lyonnais.

En 2013, après le débat public, le Grand Lyon et le Conseil Général du Rhône ont pris la décision de poursuivre les études de l'Anneau des Sciences. Nous craignons aujourd'hui que cette réalisation ne soit remise en cause par les réductions des dotations de l'Etat à la Métropole de Lyon devenue seul protagoniste du projet de bouclage du périphérique.

L'UCIL tient donc à rappeler solennellement l'impérieuse nécessité de poursuivre ce projet et l'urgence de sa réalisation.

2.5. Commission Urbanisme

Elle est dirigée par Daniel BARRAUD, celui-ci ayant pris le relais de Pierre-Yves TESSE élu président de la Communauté Emmaüs de Lyon. Merci à Pierre-Yves qui a fait un travail extraordinaire à l'UCIL pendant de nombreuses années, en lui apportant ses grandes compétences en urbanisme et développement économique acquises à l'ADERLY et en représentant l'UCIL au Conseil de Développement du Grand Lyon où il a été responsable de nombreuses contributions de sa compétence et membre du bureau.

Le travail de cette commission va continuer d'être très important pour notre fédération durant ce temps de préparation du futur PLUH de la Métropole qui régira son aménagement et son développement durant les 10 à 15 prochaines années. L'UCIL est à la disposition des élus et des techniciens de l'urbanisme de la Métropole pour étudier les propositions de réglementation avant tout arrêt du projet, pour former ses membres et tous les citoyens des quartiers à cette matière de l'urbanisme, souvent un peu hermétique, pour les non initiés et pour permettre que l'aménagement urbain futur soit véritablement partagé et accepté par la population.

Rappelons enfin, une fois de plus, que nous déplorons très vivement le découplage entre les études de révision du PDU et celles du PLU-H. Le PDU devrait précéder (et non suivre) le PLU-H, ou tout au moins être élaboré en même temps, et de préférence par la même autorité. L'expérience des groupes de travail sur le futur PLU-H nous a démontré qu'on aborde essentiellement l'urbanisation future sous l'angle des déplacements (gare, lignes fortes, liaisons, voirie,...).

L'année 2014 a été fertile en inaugurations d'aménagements et d'ouvrages réalisés au cours du précédent mandat. Après le second tube pour modes doux du tunnel de la Croix-Rousse inauguré en décembre 2013, ce furent, le 11 février 2014, le pont Raymond BARRE, entre la pointe Sud de la presqu'île et Gerland, dédié au prolongement du tramway T1, aux piétons et aux vélos, puis, le 17 mars, la Passerelle de la Paix, reliant le quartier Saint-Clair à la Cité Internationale, dédiée aux modes de déplacement doux, suivi, le 5 novembre dernier, du Pont SHUMAN, entre Vaise et le quai Joseph

Gillet. On sait quelle importance ont les ponts et passerelles dans une ville construite sur deux fleuves ; nous nous réjouissons donc de ces nouvelles liaisons entre nos rives. Et, en plus, ces ponts sont beaux ! Notons également la partie terminée de l'aménagement de la rue Garibaldi et l'ouverture au public du Parc Blandan que l'UCIL a tant appelé de ses vœux. Citons enfin la mise en service du Musée des Confluences, réalisé par le Département du Rhône et désormais dévolu à la Métropole de Lyon, dont l'architecture originale marquera désormais l'accès Sud du cœur de notre cité.

2.6. Commission Patrimoine

Cette année, la commission Patrimoine de l'UCIL s'est fondue dans la Commission Lyon-Patrimoine mise en place il y a quelques années par le CIL « la Renaissance du Vieux Lyon ». Elle se réunit régulièrement sous la direction de Philippe PAILLARD.

Compte tenu de la célébration, l'an dernier, des cinquante ans du Secteur Sauvegardé, dont l'organisation avait été confiée par la Ville de Lyon à la Renaissance du Vieux Lyon, les septièmes Etats Généraux du Patrimoine du Grand Lyon de l'UCIL ont été reportés à 2015.

Je félicite La Renaissance du Vieux Lyon, et plus particulièrement sa dynamique présidente Véronique NETHER, pour la qualité des manifestations qu'elle a organisées ainsi durant toute l'année 2014 : célébration publique festive sur la place Saint-Jean, réalisation d'un film remarquable intitulé Re-Naissance, conférences, expositions, livre « Vieux Lyon Doubles Vues » de photographies d'Yves NEYROLLES et Kyle R. BROOKS, architecte américain, et, enfin, un colloque à l'Hôtel de Ville de Lyon « Vivre EN secteur sauvegardé, Vivre LE secteur sauvegardé » de très haute tenue. Une action remarquable effectuée par un CIL de Lyon qui a su, comme ce quartier, surmonter avec bonheur l'usure du temps.

Bien entendu, l'UCIL s'investira dans la commission locale du Site UNESCO et du Secteur Sauvegardé, mises en place pour la gestion du Site Historique, la révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Vieux-Lyon et la transformation en AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) de la ZPPAUP des pentes de la Croix-Rousse. Mais ces commissions n'ont guère été réunies ces derniers temps. Nous le regrettons vivement car nous aurions des points de vue à faire valoir en ce début de mandat pour l'aménagement futur des quartiers anciens, atout majeur pour le tourisme d'agrément dans notre Métropole.

2.7. Commission Ecologie urbaine

Celle-ci se réunit une fois par mois sous la direction de Raymond JOUMARD.

Les thèmes essentiels de réflexion et de travaux de la Commission Ecologie Urbaine ont été :

- la lutte contre l'ambrosie,
- la nocivité des ondes électromagnétiques,
- la modération de l'éclairage nocturne,
- la pollution de la Métropole lyonnaise.

Je ne détaillerai pas les nombreux rapports très pertinents et documentés rédigés par cette commission dont le travail est en tout point remarquable. Ceux-ci sont envoyés aux élus compétents et mis en ligne sur le site de l'UCIL.

Je signalerai seulement la ténacité dont fait preuve Raymond JOUMARD dans la lutte contre l'ambrosie, fléau largement sous-estimé, tant par les autorités que par un public mal informé.

Il a ainsi organisé avec sa « cellule ambrosie » :

- des rencontres avec les organismes publics impliqués (comité de pilotage de la lutte),
- la présence à des réunions publiques,
- 7 présentations de la plante avec sensibilisation de la population sur les marchés,
- 2 présentations sur les forums d'associations (9ème et 7ème), en collaboration avec 5 CIL,
- 3 présentations lors de l'assemblée générale de CIL,
- des communiqués de presse,
- une présentation à l'Université de médecine Lyon 1, en collaboration avec un médecin allergologue,
- des dépôts d'affiches dans des pharmacies.

Signalons la remarquable conférence-débat qui a été organisée par la commission dans le cadre de la MRE, le 13 mai 2014, sur « les Allergies en milieu urbain ». Les intervenants étaient :

- Bruno GIRAUDET, Allergologue et Pneumologue, sur « Epidémiologie »,
- Michel THIBAUDON, directeur du Réseau National de Surveillance Aérobiologique, sur « Agressivité des pollens et moisissures »,
- Marie-Agnès CHAPGIER-LABOISSIÈRE, de l'ARS Rhône-Alpes, sur « Impact médico-économique et localisation »,
- Camille RIEUX, d'Air Rhône-Alpes, sur « Exposition aux pollens et à la pollution ».

Denis EYRAUD et Raymond JOUMARD siègent à Air Rhône-Alpes dont le président est Alain CHABROLLES, Vice-Président de la Région, et participent aux travaux du Comité territorial Rhône-côtière de l'Ain présidé par le Vice-Président de la Métropole, Thierry PHILIP.

Par la suite, la commission « Ecologie urbaine de l'UCIL » voudrait étudier :

- la ville zéro-pollution,
- la diminution de la pollution par les transports,
- la pollution par le chauffage au bois trop humide,
- l'éco-habitat et la pollution intérieure,
- la flore et la faune urbaines,
- la compatibilité entre performance économique et développement durable.

Beaucoup de travail encore en perspective !

2.8. Commission Vie nocturne-Sécurité

Les préoccupations de la commission se sont essentiellement focalisées sur 2 localisations : les quais du Rhône, avec en arrière fond la rue de Montebello dans le 3ème dont les problèmes ont tendance à s'étendre désormais jusqu'à l'avenue de Saxe, et le 7ème avec notamment le point noir de la rue de Cronstadt.

Trois membres de la commission ainsi que le président de l'UCIL siègent au comité de suivi de la charte de la vie nocturne. Celui-ci s'est réuni le 20 février 2014. Les demandes d'agrément d'établissements nocturnes n'ont pas véritablement posé de problème, l'administration bloquant bien les cas les plus difficiles, à l'exception, bien sûr, du « Life » à la candidature duquel nous sommes presque les seuls à nous être opposés avec le conseil de quartier concerné.

La commission « Vie nocturne » va préparer, cette semaine même, la prochaine réunion du comité de suivi de la charte qui va examiner le 20 mars prochain les candidatures pour 2015.

L'UCIL continue d'appeler de ses vœux la mise en place sur le territoire de Lyon d'une brigade nocturne de police municipale à même d'intervenir sur les nuisances sonores et les dégradations liées à l'alcoolisation excessive ou à la consommation de drogue. Force est malheureusement de constater que la police nationale n'a plus les effectifs nécessaires pour ces tâches et réserve ses interventions à la plus grande délinquance et à des faits plus graves que les nuisances sonores.

Le 5 septembre dernier, Denis EYRAUD et Georges TISSOT ont rencontré Jean-Yves SECHERESSE, nouvel Adjoint au Maire de Lyon délégué à la Sécurité et à la Tranquillité publique.

3. Concertation-Participation des habitants

Après le printemps des élections a refléuri la vieille querelle de la représentativité des associations locales d'habitants, et plus généralement de tous les corps intermédiaires, certains s'ingéniant à rechercher le « vrai » citoyen pour le faire participer directement aux réflexions et décisions concernant le devenir de la cité. Sans vouloir rentrer dans ce débat ce soir, je tiens à affirmer avec force que les membres des Comités d'Intérêts Locaux sont également de vrais citoyens dont le seul tort serait de s'être investis depuis fort longtemps dans la défense du cadre de vie de tous leurs concitoyens, qui se sont formés aux problèmes de l'aménagement, des déplacements et des techniques urbaines pour donner des avis éclairés aux pouvoirs publics, et qui se sont mis bénévolement au service de leur cité sans compter ni leur temps et ni leurs efforts.

Gérard CLAISSE, qui a fait un travail remarquable durant les deux précédents mandats pour développer la participation des citoyens à l'aménagement de leur cité et à l'usage de ses services publics, ayant changé de délégation tant à la ville de Lyon qu'au Grand Lyon, c'est maintenant la Vice Présidente Sandrine FRIH qui est en charge de la Politique de concertation et de la Participation citoyenne à la Métropole de Lyon, et l'adjoint au Maire Loïc GRABER qui est délégué à la Démocratie participative à la ville de Lyon. C'est avec la même loyauté et la même efficacité que les CIL et l'UCIL collaboreront avec ces deux nouveaux élus référents que j'ai personnellement rencontrés dès leur nomination.

Visite à Lyon de la fédération LAHGGLO des Associations d'Habitants du Grand Grenoble

Le 16 janvier dernier, nos amis grenoblois menés par Marie-Christine SIMIAND sont venus rencontrer l'UCIL à la MRE afin de s'informer des processus de concertation et de participation fonctionnant dans notre agglomération. Cette journée d'échanges s'est déroulée à la MRE. Assistait également à ces travaux Claude BIRENBAUM, Président de la Plateforme des associations parisiennes d'habitants et Président de notre fédération nationale, le CARNACQ. Merci à Jean FREBAULT et à Gérard CLAISSE qui ont accepté de venir exposer leurs actions au niveau de la participation citoyenne durant le précédent mandat. Les grenoblois nous ont fait part de leur entière satisfaction et de l'intérêt qu'ils ont trouvé dans cette rencontre et ces échanges. C'est donc une expérience à renouveler avec d'autres fédérations d'associations locales d'habitants de grandes villes de la région.

Soirée-débat sur les conseils de quartier du 3 mars 2015

J'ai participé à cette soirée organisée par la Faculté de Droit et Sciences politiques de l'Université Lyon 2, aux côtés de Loïc GRABER, Adjoint au Maire de Lyon en charge de la Démocratie participative. J'ai pu présenter aux participants (étudiants et public) nos comités d'intérêts locaux et

leur union, tandis que Loïc GRABER et le président du conseil de quartier de Jean-Macé ont présenté la nouvelle organisation des conseils de quartier de la ville de Lyon.

4. La Maison Rhodanienne de l'Environnement

L'UCIL est très attachée à la MRE dont elle est membre fondateur. Le 12 avril dernier, le président de l'UCIL a été élu président de la MRE, Jean-Claude CHENU (issu de la FRAPNA) ne s'étant pas représenté. J'ai considéré de mon devoir d'accepter cette charge quand on me l'a proposée, par respect vis à vis de mon prédécesseur Paul SCHERRER qui fut à l'initiative de cette maison et qui l'a lui-même présidée. Cette structure regroupe les principales associations et fédérations d'associations (7 associations il y a 20 ans, 34 aujourd'hui) qui oeuvrent pour la préservation et l'amélioration de l'environnement sur le département du Rhône. Elle était, jusqu'à cette année, financée à parité par le Grand Lyon et par le Département du Rhône. Depuis sa création en 1995, celle-ci est gérée par une association dédiée, créée entre les associations adhérentes et les collectivités, et disposant de 8 salariés. Son directeur est, depuis le mois d'octobre dernier, François FIARD ici présent. Elle dispose en outre d'un établissement secondaire: le Centre d'Initiation à la Nature du Grand Moulin de l'Yzeron, situé sur la commune de Francheville.

Vous savez que nous appelons tous de nos vœux la réalisation d'une Grande MRE (ou MME puisque désormais cet équipement est métropolitain), les locaux de l'actuel immeuble de la rue Sainte-Hélène étant aujourd'hui notoirement insuffisants, tant pour l'accueil, l'information et la formation du public (jeune et adulte), que pour la réalisation d'un véritable projet inter-associatif au service de l'écologie et du développement durable (salles de conférence, de formation, d'exposition, de réunion, médiathèque et locaux associatifs). À la demande des collectivités, un programme des besoins a été finalisé en 2011, démontrant la nécessité de tripler, au minimum, la surface de l'équipement actuel. L'évolution de la société, concrétisée par la prise de conscience de la part du public de la nécessité de préserver l'environnement, a entraîné un accroissement des besoins qui ne sont, bien entendu, plus les mêmes qu'il y a 20 ans. D'où la nécessité que cet équipement rénové et agrandi soit réalisé au plus tôt pour qu'il puisse être opérationnel dans l'actuel mandat.

Signalons enfin que, dans le cadre des conférences de la MRE, l'UCIL, après sa conférence sur les allergies en milieu urbain du 13 mai dernier, organisera le 19 octobre 2015 une table ronde-débat sur le thème d'actualité, ô combien polémique, « Peut-on se passer de la voiture en ville ? ».

5. Le site Internet de l'UCIL

Le site Internet de l'UCIL <http://www.ucil.fr> est obsolète. Il va être reconstruit dans les mois qui viennent dans la perspective d'être plus efficace, plus interactif et plus convivial, à la disposition des CIL adhérents et des responsables de commission.

6. Conseil de Développement (CDD) et Commission Consultative des Services Publics Locaux du Grand Lyon (CCSPL)

Nous participons aux groupes de travail permanents ou ponctuels de ces deux organismes ainsi qu'à leurs bureaux respectifs.

Si l'activité de la CCSPL durant cette année de transition ne comporte pas de faits nouveaux importants dignes d'être signalés, il n'en est pas de même de celle du Conseil de Développement.

6.1. Présidence du Conseil de Développement

Jean FREBAULT a présidé durant 8 années le CdD du Grand Lyon avec doigté et compétence. De très nombreuses contributions ont été étudiées, adoptées et transmises aux élus suite à saisine ou auto-saisine. Grâce à lui, le Conseil est désormais considéré comme une institution majeure et autonome du Grand Lyon dont l'avis compte. Au moment du passage à la Métropole et d'un nouveau mandat des élus, et donc du Conseil, celui-ci a souhaité passer la main. Merci Jean pour tout le travail que tu as accompli en parfait partenariat avec l'UCIL.

C'est Anne-Marie COMPARINI qui a été choisie par l'exécutif pour lui succéder. Nul doute que son expérience à la présidence de la Région Rhône-Alpes lui permettra également d'être une grande présidente du CdD de la Métropole de Lyon. L'exercice n'est pas simple, nous le savons, car il nécessite souvent de concilier des points de vue très différents, pour ne pas dire opposés, en ne visant que l'intérêt des citoyens de notre cité. Je connais Anne-Marie COMPARINI depuis bien longtemps et j'ai su apprécier son écoute et sa rigueur intellectuelle et morale. L'UCIL sera donc à sa disposition pour participer à toutes les actions du nouveau CdD où ses compétences relatives à la participation citoyenne et au cadre de vie des habitants seront recherchées.

6.2. Groupe de travail « Construction Métropolitaine » du CDD

Ce travail est issu d'une saisine de l'exécutif du Grand Lyon du 17 février 2014 qui demandait que le CdD étudie :

- les conditions permettant une véritable appropriation citoyenne de la Métropole, notamment dans la phase de transition et d'installation de la nouvelle institution ;
- les voies d'amélioration des services aux usagers : articulation de l'urbain et de l'humain, guichet unique, mise en synergie des politiques publiques, ... ;
- les priorités et modalités d'un dialogue public de qualité entre la future Métropole et les citoyens.

Après de très nombreuses séances de travail, les conclusions ont été portées à la connaissance de du Président Gérard COLLOMB lors de la séance du 11 décembre 2014 sous forme d'une contribution intitulée : « Quelle Métropole pour les citoyens ? ». Citons également le sous-titre très explicite de cette contribution : « Pour une Métropole inclusive, citoyenne et solidaire ».

6.3. Groupe de travail « Perspectives d'évolution du Conseil de Développement »

Cette démarche est issue d'une saisine de l'exécutif du Grand Lyon du 17 février 2014.

Elle nous a aussi beaucoup occupés au dernier trimestre 2014 et s'est conclue par une contribution intitulée « Quel Conseil de Développement pour la Métropole de Lyon » qui a été présentée aux Vice-Présidentes Michèle VULLIEN et Sandrine FRIH le 29 janvier 2015. Vous trouverez cette contribution, comme la précédente, sur le site internet de la Métropole.

Bien qu'il soit difficile de résumer ici les nombreuses propositions contenues dans ce rapport, disons seulement que le CdD se propose de jouer deux rôles au sein de la Métropole de Lyon :

- un rôle de force de propositions envers l'institution,
- et un rôle de croisement des engagements civiques : associations, réseaux professionnels et initiatives collectives

6.4. Préparation d'un premier « Grand rendez-vous de la Métropole ».

Ce chantier s'est ouvert à la suite de la contribution « Métropole » qui proposait une telle manifestation annuelle ou biennale. L'UCIL participe au groupe de travail constitué à cet effet.

6.5. Rencontres de l'Engagement Citoyen

Rappelons que le Conseil de Développement a organisé le samedi 17 mai 2014 les premières rencontres de l'engagement citoyen à la Manufacture des Tabacs.

L'objectif principal de cette journée était de reconnaître la diversité des engagements citoyens et de s'interroger sur les moyens de les favoriser.

L'UCIL s'est, bien entendu, investie dans sa préparation et a participé à cet événement.

Pari réussi ! À quand la prochaine édition ?

7. Commission Intercommunale d'Accessibilité

L'UCIL est représentée au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA), devenue Commission Métropolitaine d'Accessibilité (CMA), par Jane BERT et Jacques RECORBET.

Au cours de l'année 2014, ils ont participé aux réunions du Groupe de Travail ERP (Etablissements Recevant du Public), tant au Grand Lyon que sur site. L'atelier sur la mise aux normes d'accessibilité du Centre d'Echanges de Lyon-Perrache (CELP) par les personnes à mobilité réduite, non-voyants et sourds-muets, a recherché une harmonisation des dispositifs d'orientation et de guidage (bornes d'information, signalétiques/stickers, panneaux indicateurs des quais de bus et trains, éclairage, couleurs des indications,...).

L'atelier sur la mise en accessibilité des abords extérieurs de l'Hôtel de Communauté a étudié la signalisation souhaitée (emplacements, couleurs,...). À noter l'accès très difficile, voire impossible, à la Salle du Conseil par les personnes en fauteuil roulant.

8. Modification de la dénomination de l'UCIL

Pour prendre en compte l'évolution institutionnelle récente, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale statutaire de l'UCIL que celle-ci prenne le nom :

« Union des Comités d'Intérêts Locaux de la Métropole de Lyon ».

Avant de clore ce rapport, je rappellerai la mémoire de deux grands anciens présidents de CIL qui nous ont malheureusement quittés l'an passé : Georges DREVET du CIL Bellecombe et Alain MOILLO du CIL de Monplaisir. Leur action respective, durable, tenace et efficace, au service de leur quartier fut un exemple pour nous tous.

Enfin, je signale que notre infatigable présidente du CIL de Champvert, Jacqueline BANCILHON, a fait, jeudi soir dernier, une chute dans un escalier de la mairie du 9^{ème} alors qu'elle quittait une réunion

du conseil de quartier. Elle a une fracture du bassin et regrette donc de ne pas être parmi nous ce soir. Nous lui souhaitons tous un prompt et complet rétablissement.

Ce rapport d'activités vous aura, je l'espère, Monsieur le Président, démontré que notre fédération, malgré ses 55 années d'existence, est toujours bien vivante et active au service de la Métropole de Lyon et que les membres des divers Comités d'Intérêts Locaux qui la composent continuent de travailler sans relâche à l'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens.